



Financer l'investissement
de nos collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 20 FÉVRIER 2018

QUINZIÈME AUGMENTATION DE CAPITAL POUR LE GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE

Le Groupe Agence France Locale vient d'accueillir vingt-six nouvelles collectivités à l'occasion de sa quinzième augmentation de capital.

Après une nouvelle augmentation de capital clôturée le 14 février dernier, l'Agence France Locale – Société Territoriale compte désormais 249 collectivités actionnaires. Son capital libéré, augmenté de 3 482 300 euros, est désormais de 141 982 200 euros. Les engagements totaux en capital ont quant à eux progressé de 13 377 500 euros et ont été portés à 156 378 500 euros.

Les nouveaux actionnaires sont les suivants :

En Auvergne-Rhône-Alpes :

- La commune d'Aubenas (11 917 habitants), en Ardèche
- La commune de Saint-Pierre-d'Entremont (549 habitants), en Isère
- La commune de Youx (921 habitants), dans le Puy-de-Dôme
- Les communes de Challes-les-Eaux (5 229 habitants) et de Corbel (157 habitants), en Savoie
- La commune de Saint-Julien-en-Genevois (13 253 habitants), en Haute-Savoie

En Bourgogne-Franche-Comté :

- La commune de Chalon-sur-Saône (44 985 habitants), en Saône-et-Loire

En Bretagne :

- La commune de Baillé (297 habitants), en Ille-et-Vilaine

Dans le Grand Est :

- La commune de Bauzemont (147 habitants), en Meurthe-et-Moselle

Dans les Hauts-de-France :

- La communauté de communes du Cœur de l'Avesnois (30 554 habitants) et les communes de Landas (2 406 habitants), de Montrécourt (231 habitants) et de Thun l'Evêque (742 habitants) dans le Nord
- Les communes de Carvin (17 031 habitants), Merlimont (3 289 habitants) et Rang-du-Fliers (4 189 habitants) dans le Pas-de-Calais

En Île-de-France :

- La commune de Chelles (53 708 habitants) en Seine-et-Marne
- La commune de Grigny (28 295 habitants) en Essonne
- La commune de Montfermeil (25 745 habitants) en Seine-Saint-Denis
- **Le département de la Seine-Saint-Denis (1 571 028 habitants), septième département à rejoindre le Groupe**



Financer l'investissement
de nos collectivités

En Occitanie :

- La commune de Saint-André d'Olérargues (423 habitants), dans le Gard

En Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- La communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins (158 812 habitants), dans les Alpes-Maritimes
- La commune de Puy-Sainte-Réparate (5 557 habitants), dans les Bouches-du-Rhône
- La communauté de communes du Pays de Fayence (27 366 habitants) et la commune de Seillans (2 583 habitants), dans le Var.

En Outre-mer :

- La communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (212 560 habitants) sur l'île de La Réunion.

L'Agence France Locale vient par ailleurs de clôturer une levée de fonds de 100 millions d'euros à 15 ans sous un format de placement privé à une marge de 25 points de base contre OAT. Cette émission démontre notre accès sur la partie longue de la courbe à un niveau très attractif et en adéquation avec nos émissions benchmark à 7 ans.

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.
- Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr